## **Ovin**

## Taux par tête

Type d'ovin	Taux/tête (\$)
Agneau de lait*	75 \$
Agneau léger*	96 \$
Agneau lourd*	115 \$
Brebis/agnelle - d'un an de reproduction**	164 \$
Bélier de reproduction**	349 \$

- Les taux unitaires établis par AAC sont en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> février et sont sujets à changement en tout temps sans préavis.
- Les taux unitaires établis par AAC pour les animaux reproducteurs seront modifiés au 1<sup>er</sup> mai, peuvent être sujets à changement en tout temps sans préavis et prévaudront sur ceux qui sont affichés ci-dessus.